 <p>Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels</p>	<p style="text-align: center;"><b>Quatorzième réunion du Comité consultatif</b> <i>Lima, Pérou, 12 – 16 août 2024</i></p> <p style="text-align: center;"><b>Mise à jour sur la stratégie de communication de l'ACAP</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Secrétariat</b></p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## RÉSUMÉ

La déclaration d'une crise de conservation pour les albatros et les pétrels inscrits à l'ACAP lors de la 11<sup>ème</sup> réunion du Comité consultatif de l'Accord (CC11) en 2019 a été un catalyseur pour l'élaboration de la stratégie de communication de l'ACAP, la communication étant jugée essentielle pour mettre en évidence cette crise et soutenir et atteindre les objectifs de conservation de l'Accord.

L'Examen et la stratégie de communication de l'ACAP préparé par le ministère de la Conservation de la Nouvelle-Zélande (Department of Conservation) a jeté les bases, notamment en identifiant les principaux publics, canaux de communication et messages clés de l'ACAP. Ces informations forment aujourd'hui encore le cadre de la stratégie actuelle.

Cette dernière fournit une orientation claire pour les approches de communication de l'ACAP à l'avenir. Le groupe intersessions sur la stratégie de communication a apporté son aide et ses connaissances et est parvenu à analyser en profondeur les communications de l'ACAP : les publics les plus influents, les approches et canaux de communication les plus efficaces pour interagir et inspirer l'action ont pu être déterminés. Une structure de communication a été élaborée, avec l'établissement proposé de plans de communication annuels et d'un calendrier éditorial. L'Accord pourra ainsi plus facilement planifier ses approches de communication, transmettre les messages clés aux publics cibles et utiliser les canaux de communication les plus efficaces.

Des ressources et des investissements adéquats dans les communications sont nécessaires pour que la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'ACAP soit efficace. Un engagement en faveur de la communication permettra à l'ACAP d'interagir efficacement avec son public et d'être un catalyseur pour les mesures nécessaires à la sauvegarde des albatros et des pétrels inscrits sur sa liste.

## RECOMMANDATIONS

Le Comité consultatif est invité à :

1. Approuver les activités de communication décrites ci-dessous et à l'ANNEXE 1.

2. Noter les activités menées depuis la CC13.
3. Encourager les Parties à incorporer, le cas échéant, des éléments de la stratégie à leurs propres plans de communication nationaux et régionaux.
4. Envisager d'exhorter la Réunion des Parties à accepter une proposition visant à créer un poste permanent à temps partiel de Conseiller(ère) en communications de l'ACAP.

## 1. CONTEXTE

Après plusieurs années de discussions au sein du GTCA sur les défis et les facteurs liés à l'adoption de bonnes pratiques d'atténuation, le Comité consultatif de l'ACAP (CC11) a identifié le besoin d'une stratégie de communication et de produits connexes lors de sa réunion de mai 2019 (**Rapport de la CC11**, paragraphe 11.1.11).

En 2020, le ministère néo-zélandais de la Conservation (Department of Conservation) a apporté son soutien au Secrétariat de l'ACAP en préparant un document qui passait en revue les méthodes de communications actuelles et proposait une stratégie pour l'avenir. Ce document, l'Examen et la stratégie de communication de l'ACAP, identifie les principaux publics et messages clés de l'ACAP : il forme aujourd'hui encore la base de sa stratégie de communication.

Les membres du Comité consultatif se sont aussi penchés sur l'Examen et la stratégie de communication de l'ACAP au cours du processus de consultation intersessions en 2020 (**2020 Inf 01**), et lors de la CC12 en 2021 (**AC12 Inf 03** et **Rapport de la CC12** paragraphes 9.5, 12.1.13 iv) et 12.1.13 v)).

La RdP7 a adopté le Programme de travail du Comité consultatif (PTCC) 2023-2025, qui comprend des tâches de communication et a également accordé une allocation unique de 200 000 dollars sur trois ans pour engager en tant que consultante une conseillère en communication à temps partiel. L'emploi d'un(e) conseiller(ère) en communications n'est donc pas, aujourd'hui, un poste permanent du budget de l'ACAP.

En 2023, la Mise à jour de la stratégie de communication de l'ACAP (**AC13 Inf 03**) a été présentée à la CC13 pour un examen plus approfondi. À la suite des recommandations de la CC13, un Groupe intersessions sur la stratégie de communication de l'ACAP a été formé afin de déterminer comment améliorer la communication sur la crise de conservation des albatros et des pétrels, et afin d'affiner et de mettre en œuvre la stratégie de communication (**Rapport de la CC13**, Annexe 7).

## 2. PRINCIPALES ACTIVITES DEPUIS LA CC13

Bree Forrer, Conseillère en communications de l'ACAP, a continué de gérer les activités liées aux communications de l'Accord au cours de la période visée. Elle a mené et contribué à plusieurs activités clés identifiées dans l'Examen et la stratégie de communication de l'ACAP et le PTCC 2023-2025, notamment en préparant les communiqués de presse ou les articles réguliers de l'ACAP sur les dernières nouvelles. Elle a également mené l'organisation de la Journée mondiale de l'albatros de 2024 ; et géré les comptes de l'ACAP

sur les réseaux sociaux. Bree a aidé à la préparation et à la publication de la brochure commémorative de l'ACAP « Accord sur la conservation des albatros et des pétrels : Les résultats des 20 premières années 2004-2024 » et a préparé la présentation de la Secrétaire exécutive à l'occasion de son discours en plénière, « Les 20 ans de l'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels » lors de la 7<sup>ème</sup> Conférence internationale sur les albatros et les pétrels (IAPC7). Le Groupe intersessions sur la stratégie de communication de l'ACAP, présidé par Bree, s'est réuni deux fois, et a abouti à certaines des recommandations de la stratégie de communication mise à jour.

John Cooper, responsable de l'information émérite, a continué à contribuer aux dernières nouvelles et à la page Facebook de l'ACAP. Il continue également de gérer la production des infographies sur les espèces de l'ACAP.

### **3. ACTIVITES EN COURS ET PREVUES**

Plusieurs activités de communication sont en cours, dont la préparation des dernières nouvelles de l'ACAP pour le site Web, la création de contenu et la gestion des comptes de l'ACAP sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) ainsi que la mise à jour et l'amélioration continue du site Web de l'ACAP.

Les activités prévues comprennent des réflexions sur le thème de la Journée mondiale de l'albatros 2025 et la planification découlant du choix effectué. D'autres activités suivront l'approbation par la CC14 de la stratégie de communication mise à jour.

## **4. STRATEGIE DE COMMUNICATION DE L'ACAP**

### **4.1. Introduction**

L'Accord sur la conservation des albatros et des pétrels (ACAP) est un accord multilatéral visant à atteindre et maintenir un statut de conservation favorable pour ses 31 espèces répertoriées. Ces espèces font face à de nombreuses menaces, notamment la mortalité due aux captures accidentelles dans les pêcheries, la prédation par les espèces envahissantes, la destruction de l'habitat, les maladies, les polluants et les changements climatiques. L'ACAP cherche à atténuer ces menaces connues grâce à la coordination des activités internationales.

En 2019, le Comité consultatif de l'ACAP a déclaré une crise de conservation pour ses espèces répertoriées. Il a alors reconnu que la communication stratégique était essentielle pour soutenir et atteindre les objectifs de conservation de l'Accord. La Stratégie de communication de l'ACAP sert de feuille de route au Secrétariat pour la planification de ses approches et de ses activités de communication visant à mettre en évidence la crise de conservation à laquelle sont confrontées les espèces inscrites à l'ACAP. Elle permet de faire connaître le travail de l'Accord et son existence, d'accroître l'engagement des publics cibles et des parties prenantes, et de soutenir la défense de la conservation de ses espèces répertoriées.

## 4.2. Objectifs de communication

L'objectif primordial de la Stratégie de communication de l'ACAP est d'exhorter les parties prenantes et les publics visés à soutenir les activités principales de l'ACAP afin d'atténuer les menaces connues qui pèsent sur les espèces inscrites et de maximiser l'impact des programmes de travail et des efforts actuels des Parties et partenaires existants. Cette stratégie soutient la mission de l'Accord en sensibilisant, en encourageant et en coordonnant la collaboration, et en préconisant la mise en œuvre de mesures de conservation. De plus, l'exécution de cette stratégie, qui met davantage l'accent sur une communication efficace et axée sur les résultats, vise à faire progresser la mission de l'ACAP en inspirant de nouvelles adhésions à l'Accord.

## 4.3. Publics cibles

Pour identifier les publics essentiels au succès de l'ACAP, il a été nécessaire de les cartographier. Cet exercice a permis d'identifier les parties prenantes et les publics cibles à influencer en priorité, avec lesquels l'ACAP souhaite interagir et dont le travail a un impact direct sur la réalisation des objectifs stratégiques de l'ACAP. Cette cartographie permet aussi d'adapter les approches de communication et les messages de l'ACAP à des parties prenantes et à des publics particuliers.

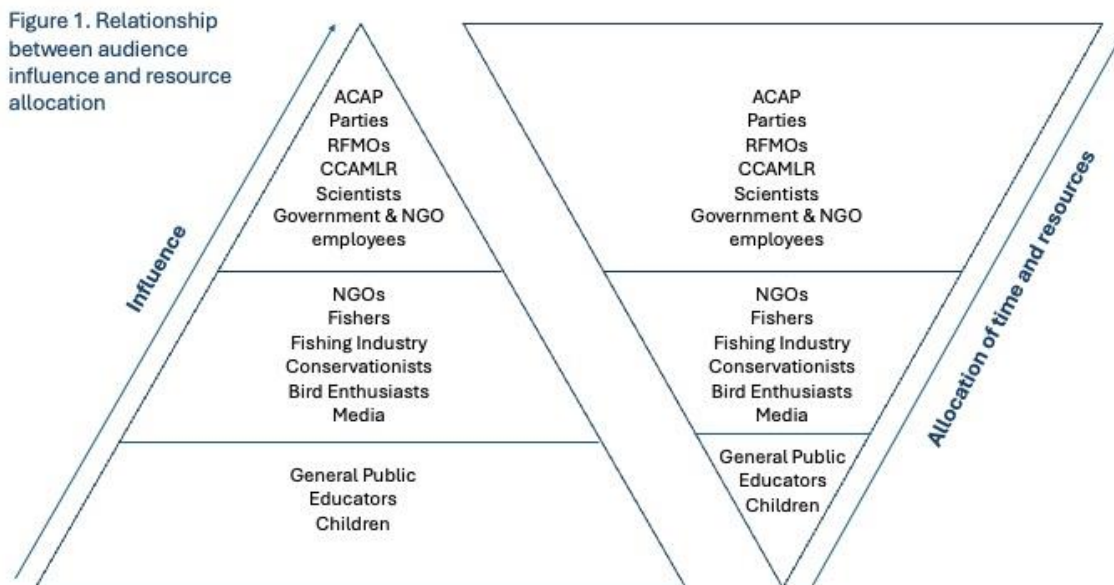
Lors de recherches préalables dans le cadre de l'Examen et la stratégie de communication de l'ACAP ([AC12 Inf 03](#)), trois groupes ont pu être identifiés. Les personnes et organisations ayant l'impact le plus important et le plus direct sur le succès de l'Accord et la réalisation de ses objectifs stratégiques sont considérés comme le public primaire de l'ACAP, suivi du secondaire et du tertiaire. Cette segmentation des publics a été examinée par le Groupe intersessions, qui a décidé de faire passer les pêcheurs de la catégorie tertiaire à la catégorie secondaire, compte tenu de leur influence sur les objectifs de conservation de l'ACAP. Les publics de l'ACAP sont désormais catégorisés ainsi :

Primaire	Secondaire	Tertiaire
Parties à l'ACAP	Pêcheurs	Grand public
ORGP	ONG	Éducateurs
Gestionnaires des pêches	Défenseurs de l'environnement	Enfants
Scientifiques	Amateurs d'oiseaux	
Employés d'ONG et de gouvernements	Média	

Comme l'indique le tableau ci-dessus, un pourcentage important du public primaire de l'ACAP peut être classé comme « interne », les publics secondaires et tertiaires comprenant des publics « externes ». Ces catégories auront une incidence sur l'orientation des communications de l'ACAP.

#### 4.4 Approches de communication

L'identification des publics de l'ACAP et de leur influence sur la capacité de l'Accord à atteindre ses objectifs permet de déterminer les approches de communication les plus efficaces et les plus percutantes. Le temps et les ressources alloués aux approches de communication de l'ACAP vis-à-vis de chacun de ces publics doit être en corrélation avec leur influence, comme l'illustre le **Graphique 1** ci-dessous.



#### 4.5 Messages clés

Les messages clés permettent de guider une communication cohérente sur tous les canaux disponibles. Ils ont été élaborés pour s'aligner sur les aspects clés du travail de l'ACAP. En adaptant les messages clés à différents publics, la stratégie de communication de l'ACAP peut promouvoir efficacement la sensibilisation, favoriser la collaboration et encourager les actions de protection des espèces répertoriées. La mise en évidence des résultats obtenus par les initiatives de conservation et la recherche peut inspirer d'autres actions et un soutien pour la protection des espèces de l'ACAP.

#### MESSAGES CLÉS

**Dans la formulation des messages clés**, il est important d'expliquer le « pourquoi » au public.

**Les espèces inscrites à l'ACAP sont essentielles à la santé de nos océans et de nos écosystèmes. La protection de ces espèces garantit un environnement marin sain, qui présente des avantages économiques et écologiques importants pour tous.**

- L'ACAP compte 13 Parties et œuvre au niveau international pour faire face aux

menaces qui pèsent sur les populations d'albatros et de pétrels, notamment émanant des pêcheries.

- L'ACAP sensibilise le grand public aux défis auxquels sont confrontés les albatros et les pétrels via son site internet et les réseaux sociaux, ainsi que par d'autres activités telles que la Journée mondiale de l'albatros, célébrée chaque année le 19 juin.
- L'ACAP examine le statut et les tendances des populations de toutes les espèces inscrites à l'Annexe 1 en maintenant une base de données mondiale et en produisant une série d'évaluations des espèces. Ces évaluations fournissent des informations sur la répartition, les menaces auxquelles sont confrontées les populations individuelles et sur les mesures de conservation en place pour les protéger. Elles permettent par ailleurs d'identifier les lacunes dans les connaissances sur ces espèces.

**La crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels est urgente, et une action concertée des gouvernements, des pêcheries et des individus est nécessaire pour assurer leur avenir.**

- La coopération internationale pour la conservation des albatros et des pétrels est impérative pour améliorer les perspectives de réussite de la conservation dans leurs différentes aires de répartition.
- L'ACAP constitue un point focal pour cette coopération internationale et l'échange d'informations et d'expertise.
- L'ACAP soutient et encourage des plans de coopération nationaux, binationaux et régionaux pour la protection des oiseaux de mer.

**Les lignes directrices de conservation de l'ACAP aident à protéger les espèces inscrites à l'ACAP qui font face à des menaces importantes, notamment liées aux pêcheries, aux prédateurs terrestres, à la destruction de l'habitat, aux maladies et aux polluants.**

- L'ACAP a élaboré des lignes directrices de conservation sur la biosécurité et la quarantaine pour les sites de reproduction et l'éradication des mammifères introduits des îles ; ainsi que des lignes directrices sur la collecte de données par les observateurs des pêcheries et sur le suivi électronique des opérations de pêche.
- L'ACAP se concentre sur les espèces inscrites à l'Accord, mais son travail profite à de nombreux autres oiseaux marins.
- L'ACAP fournit des mesures pratiques, efficaces et exemplaires fiables visant à réduire les captures accessoires d'oiseaux marins liée aux pêcheries.

**La mise en œuvre de mesures d'atténuation des captures accessoires peut réduire considérablement les captures accidentelles d'espèces inscrites à l'ACAP, et contribuer ainsi à maintenir des populations saines de ces espèces et à assurer la durabilité des opérations de pêche.**

- Une grande partie du travail de l'ACAP implique l'élaboration et la mise à jour

<p>en continu de conseils en matière de bonnes pratiques visant à réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer lors des opérations de pêche, notamment à la palangre et au chalut.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'ACAP coopère avec les organisations régionales de la gestion des pêches (ORGP), la Commission pour la conservation de la faune et la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) et d'autres organisations compétentes pour promouvoir de bonnes pratiques en matière de mesures d'atténuation pour la conservation des oiseaux de mer dans les eaux internationales.</li></ul>
<p><b>En tenant ses promesses, l'ACAP démontre aussi son engagement en faveur de la biodiversité et de la conservation marine à l'échelle mondiale.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Plan d'action, en annexe de l'Accord, offre un cadre pour la mise en œuvre de mesures de conservation efficaces pour ces oiseaux de mer menacés, tant en mer que sur terre.</li></ul>
<p><b>L'ACAP soutient la collaboration scientifique et en matière de recherche afin d'améliorer nos connaissances sur les populations d'oiseaux de mer et les captures accessoires à l'échelle internationale. Les programmes de subventions et de détachements de l'ACAP sont ouverts aux Parties à l'ACAP.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le travail de l'ACAP est international et ne se limite pas aux Parties à l'ACAP. Des observateurs d'autres pays et organisations participent régulièrement aux réunions de l'ACAP.</li></ul>

## 4.6. Canaux

Plusieurs canaux de communications sont utilisés par l'ACAP. Ils peuvent être classés en trois grandes catégories : Numérique, événementiel et médias.

### 4.6.1. Opportunités numériques

#### Site Web de l'ACAP

Le site Web de l'ACAP est un canal de communication clé. Il s'agit d'un registre central d'informations pour tous les publics et parties prenantes de l'ACAP, hébergeant des ressources telles que les rapports et documents de réunion, les lignes directrices sur la conservation, du matériel de sensibilisation et d'éducation, les dernières nouvelles de l'ACAP, la liste des événements à venir, etc. Le site Web a été mise à jour début 2023, en mettant l'accent sur l'amélioration de l'expérience utilisateur, de l'architecture de l'information et le renforcement de l'image de l'ACAP grâce à l'esthétique du site Web.

Les dernières nouvelles de l'ACAP donnent accès à un large éventail de nouvelles, d'articles scientifiques et d'événements liés à l'Accord et aux espèces répertoriées. Un calendrier éditorial annuel sera créé afin de garantir que les messages clés fassent l'objet d'une communication régulière. Ce calendrier éditorial recensera des articles de fond spécifiques liés aux activités principales de l'Accord, intégrant des messages clés visant à inspirer de nouvelles actions et un soutien pour la protection des albatros et des pétrels. Par exemple, un article mettant en évidence les candidat(e)s retenu(e)s pour le programme de

détachements de l'ACAP pourrait illustrer le message clé indiquant que l'ACAP soutient les initiatives de conservation et la recherche.

### **Courriel direct**

L'envoi direct de courriels est principalement utilisé pour diffuser des informations clés telles que les rapports de réunion, les produits et documents de l'ACAP, les communiqués de presse et les déclarations pour les événements de l'ACAP, y compris la RdP, les réunions du CC et des groupes de travail, et la Journée mondiale de l'albatros. Bon nombre de ces communications sont également publiées sur le site Web de l'ACAP.

### **Réseaux sociaux**

L'ACAP dispose de comptes sur trois plateformes de réseaux sociaux, Facebook, Instagram et X (anciennement Twitter), dans le but d'atteindre différents publics et parties prenantes, dont les scientifiques, les ONG, les défenseurs de l'environnement, les amateurs d'oiseaux et le grand public. Les comptes de l'ACAP sur les réseaux sociaux, en particulier Facebook et Instagram, devront se concentrer sur la communication des objectifs de conservation de l'ACAP grâce à l'utilisation de visuels saisissants et de récits percutants qui captivent et engagent le public.

L'ACAP peut tirer partie de la portée de certains événements et campagnes, tels que les « Journées mondiales » des Nations Unies et les campagnes connexes, et y intégrer son message. Ces opportunités seront une priorité à l'avenir.

L'ACAP pourrait envisager des partenariats et des collaborations stratégiques avec des parties prenantes clés et des organisations pertinentes : ils offrent en effet la possibilité d'élargir le public et l'influence de l'ACAP sur les plateformes de réseaux sociaux. Les partenaires devront être soigneusement sélectionnés en fonction de la pertinence de leur travail par rapport aux activités centrales et aux objectifs de conservation de l'ACAP.

Le calendrier éditorial de l'ACAP comprendra également les réseaux sociaux, qui aideront à cartographier les événements spéciaux et les campagnes, les opportunités de partenariat stratégique et la démarche d'information et de partage sur les réseaux sociaux des articles publiés dans les dernières nouvelles de l'ACAP.

### **Publipostage électronique (EDM) : Bulletin d'information de l'ACAP**

Un bulletin d'information de l'ACAP, présentant des informations plus ciblées et des mises à jour à l'intention des Parties, des ORGP, des gestionnaires des pêches et d'autres parties prenantes clés, a été suggéré par le Groupe intersessions sur la communication de l'ACAP et est en cours d'élaboration. Ce bulletin par courriel est également bénéfique du point de vue de l'évaluation, car les taux d'engagement peuvent être quantifiés à partir des analyses fournies par le service EDM. Le calendrier de publication n'a pas encore été confirmé, mais un envoi semestriel ou trimestriel est envisagé, et le contenu du bulletin sera inclus dans le calendrier éditorial.

### **4.6.2 Evènements**

Les événements offrent des opportunités de communication uniques que l'ACAP peut exploiter pour communiquer avec des publics clés.

## **Réunions des organisations régionales de gestion de la pêche (ORGP) et de la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR)**

L'ACAP a élaboré une stratégie d'interaction distincte pour les ORGP et la CCAMLR (voir **CC14 Doc 20**). Les canaux de communication pertinents des Parties à l'ACAP et du Secrétariat peuvent être utilisés pour transmettre des messages clés et soutenir les priorités de la Stratégie d'interaction.

### **Journée mondiale de l'albatros**

Pour sensibiliser à la crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels, l'ACAP a inauguré en 2020 la Journée mondiale de l'albatros (WAD), qui se tiendra chaque année le 19 juin, date de la signature de l'Accord en 2001. La Journée mondiale de l'albatros est l'événement public phare de l'ACAP. Il offre l'occasion à l'ACAP, à ses Parties et à ses partisans de faire connaître l'Accord et ses travaux à tous les publics. Un artiste ou un graphiste est engagé dans ce cadre pour produire des visuels saisissants qui seront utilisés pour l'ensemble de la campagne WAD.

### **4.6.3 Média**

Les médias traditionnels, dotés d'une vaste portée et d'une grande crédibilité, sont un mécanisme permettant de diffuser des messages importants et d'atteindre des publics moins actifs sur les plateformes numériques. Ils sont complémentaires aux opportunités offertes par les médias numériques. Les publications clés et les médias spécialisés liés aux médias traditionnels (podcasts ou publications de l'industrie, par ex.) offrent d'autres moyens de sensibiliser aux problèmes rencontrés par les espèces de l'ACAP et aux solutions que propose l'Accord.

Il est recommandé que les Parties à l'ACAP développent des relations avec les médias, notamment en identifiant les principales publications et les médias clé dans leurs propres régions, afin de leur envoyer des informations pertinentes et ciblées sur l'ACAP.

## **5. CARTOGRAPHIE DES PUBLICS, DES ENJEUX ET DES LEVIERS, DES CANAUX DE COMMUNICATION ET DES ACTIONS SOUHAITEES**

L'**ANNEXE 1** établit une correspondance entre les publics de l'ACAP et leurs défis, leurs canaux de communication et l'action souhaitée pour chaque segment du public. Il y sera fait référence au moment de déterminer l'approche de communication la plus efficace pour chacun des publics de l'ACAP.

## **6. PLANIFICATION ET GESTION DE LA STRATEGIE**

Les communications de l'ACAP sont principalement gérées par sa Conseillère en communications, avec l'aide du Secrétariat. John Cooper, responsable de l'information émérite de l'ACAP, contribue aussi régulièrement aux communications de l'ACAP par le biais d'articles publiés sur les dernières nouvelles de l'ACAP et sur Facebook.

Conformément à la Stratégie de communication, des plans de communication annuels seront élaborés par la Conseillère en communications de l'ACAP et le Secrétariat afin d'assurer l'uniformité des messages et de maximiser l'impact de ces communications.

Les plans de communication annuels :

- Se concentreront sur les communications ciblant les publics primaires, mais devront tenir compte des opportunités clés pour cibler les publics secondaires et tertiaires.
- Identifieront les opportunités de partenariat.
- Incluront un calendrier éditorial des événements clés, des sujets et des questions spécifiques à présenter, tout en restant flexible pour tenir compte des opportunités de communication imprévues.
- Incluront des méthodes et des objectifs d'évaluation.

Le Comité consultatif pourra également envisager de maintenir le Groupe intersessions sur la stratégie de communication, selon les besoins. Ce groupe pourrait aider à la mise au point du calendrier éditorial, par exemple, en suggérant des idées de reportages et de sujets.

Les Parties à l'ACAP sont également encouragées à élaborer des plans de communication, basés entre autres sur les priorités énumérées dans le présent document.

## 7. RESSOURCES

Une communication efficace nécessite des investissements. La Conseillère en communications actuelle de l'ACAP a grandement contribué à la communication de l'Accord depuis son recrutement en 2022. Toutefois le rôle de conseiller en communications n'est pas un poste permanent du budget de l'ACAP ; des ressources n'ont été affectées à ce titre que jusqu'en juin 2025 (par le biais d'une allocation unique provenant de l'épargne). Le Secrétariat a l'intention de proposer à la RdP8 que le rôle de conseiller en communication devienne un poste permanent à temps partiel au cours de la période triennale 2026-2028 (voir **CC14 Doc 9** : Projet de budget de l'Accord 2026-2029).

Nous recommandons au CC d'envisager d'exhorter la Réunion des Parties à convenir d'une proposition pour établir de manière permanente le poste de Conseiller en communications de l'ACAP.

## 8. ÉVALUATION ET RAPPORTS

Les stratégies de communication doivent être révisées et évaluées afin de mesurer leur efficacité et leur impact et de s'assurer de leur pertinence au fil du temps ainsi que de leur alignement avec les objectifs en matière d'organisation. L'efficacité de la stratégie de communication de l'ACAP sera évaluée et communiquée aux réunions du Comité consultatif. Les indicateurs de référence n'ont pas encore été établis, mais ils devraient être mis en place après la première année de présentation des rapports. Des résultats prévisionnels seront déterminés. Les rapports comprendront un résumé des activités de communication menées depuis la dernière réunion du CC, un tableau comme indiqué ci-dessous et une liste des mesures prioritaires pour la période à venir.

Méthode d'évaluation	Site internet	Facebook	Instagram	X (Twitter)	Courriel	Interviews/ articles	Bulletin d' information	Enquêtes
Nombre de pages vues	O	-	-	-	-	-	-	-
Messages privés (MP)	-	O	O	O	-	-	-	-
Notoriété (impressions / portée)	-	O	O	O	-	-	-	-
Interactions (J'aime / commentaires / partages / clics)	-	O	O	O	-	-	-	-
Suivis	-	O	O	O	-	-	-	-
Inscriptions au bulletin d'information	O	-	-	-	-	-	O	-
EDM – taux de clics/taux de croissance de la liste/partage	-	-	-	-	-	-	O	O
Taux d'achèvement/de retour	-	-	-	-	O	-	-	O
Portée médiatique traditionnelle (entretiens / articles)	-	-	-	-	-	O	-	-

Cette stratégie de communication sera mise en œuvre jusqu'à la CC15, où elle pourra être examinée et évaluée, ainsi que les plans de communication annuels.

## 9. CONCLUSION

L'engagement d'une consultante en tant que Conseillère en communication a permis au Secrétariat de se consacrer davantage aux activités de communication. Le groupe intersessions a également contribué à affiner les priorités en matière de communication. Il s'agit-là d'un point important, étant donné que la communication a été identifiée comme essentielle pour le succès de l'Accord. Cette stratégie de communication, qui devrait être utilisée par les Parties à l'ACAP et par le Secrétariat, se concentre sur la diffusion de

messages clairs, cohérents et convaincants qui soulignent l'importance de la conservation des albatros et des pétrels, et la nécessité d'une approche coordonnée.

En adoptant une approche ciblée dans ses communications et en mettant l'accent sur les publics les plus influents, l'ACAP peut mener des actions significatives et obtenir des changements de politique qui contribueront à la conservation à long terme des albatros, des pétrels et des puffins inscrits à l'Accord. Cette stratégie de communication est la feuille de route pour atteindre ces objectifs.

## ANNEXE 1 : CARTOGRAPHIE DES PUBLICS, DES ENJEUX ET DES LEVIERS, DES CANAUX DE COMMUNICATION ET DES ACTIONS SOUHAITEES

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>PUBLICS PRIMAIRES</b>				
<b>Parties à l'ACAP</b>	Mises à jour sur les travaux du Secrétariat de l'ACAP et l'état d'avancement des programmes de travail.	Les Parties ont beaucoup de travail et risquent de ne pas se tenir au courant régulièrement.  Des changements éventuels de personnel au sein des Parties peuvent mener à une moins bonne connaissance des programmes de travail de l'ACAP.	Les Parties connaissent les travaux de l'ACAP et l'état d'avancement des programmes de travail.	Soutenir activement les activités centrales de l'ACAP.  Adopter les recommandations de l'ACAP en matière de conservation.  Participer et promouvoir les événements de l'ACAP, tels que la Journée mondiale de l'albatros.
<b>Canaux</b>	Courriel Site Web de l'ACAP Rapports du Secrétariat de l'ACAP Bulletin d'information de l'ACAP			
<b>ORGP et CCAMLR</b>	Conseils techniques en matière de bonnes pratiques pour réduire les captures accessoires d'oiseaux de mer.	Motifs des réticences à mettre en œuvre les mesures :  - Coûts.  - Complexité du processus d'équipement des navires avec des engins permettant la réduction	Connaissances sur :  - Les conséquences des captures accessoires sur les populations d'oiseaux marins.  - L'importance de l'environnement et la	Mettre en œuvre les conseils de l'ACAP en matière de bonnes pratiques d'atténuation des captures accessoires.  Adopter des mécanismes de rapport et des programmes d'observateurs solides.

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
		<p>des captures accessoires.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficulté à faire respecter les mesures.</li> <li>- Préoccupations économiques : conviction que mesures d'atténuation = réduction des captures.</li> </ul>	<p>valeur de la biodiversité.</p> <p>Sensibilisation et intérêt croissants du public pour les pratiques de pêche durables.</p>	
<b>Canaux</b>	<p>Site Web de l'ACAP Magazine du Réseau des secrétariats régionaux de la FAO (RSN) Réunions ORGP/CCAMLR Stratégie d'interaction avec les ORGP Bulletin d'information</p>			
<b>Gestionnaires des pêches</b>	<p>Conseils en matière de bonnes pratiques pour la réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer.</p> <p>Fiches pratiques et lignes directrices sur l'atténuation.</p> <p>Guide d'identification des oiseaux de mer.</p>	<p>Le Conseil en matière de bonnes pratiques n'est pas fourni dans la langue requise.</p> <p>Les membres du comité consultatif et les points de contact nationaux de l'ACAP ne partagent pas toujours les résultats des réunions de l'ACAP (y compris les conseils en matière de bonnes pratiques) avec les autres ministères concernés de leurs gouvernements.</p>	<p>Une meilleure connaissance des points ci-dessous peut encourager la mise en œuvre des mesures d'atténuation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conséquences des captures accessoires sur les populations d'oiseaux marins.</li> <li>- L'importance de l'environnement et la valeur de la biodiversité.</li> </ul> <p>Sensibilisation et intérêt croissants du public pour les pratiques de pêche durables.</p>	<p>Mettre en œuvre les conseils de l'ACAP en matière de bonnes pratiques d'atténuation des captures accessoires.</p> <p>Adopter des mécanismes de rapport et des programmes d'observateurs solides.</p>

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>Canaux</b>	Site Web de l'ACAP Magazine du Réseau des secrétariats régionaux de la FAO (RSN) Réunions ORGP/CCAMLR Bulletin d'information de l'ACAP			
<b>Scientifiques travaillant dans la recherche sur les oiseaux de mer</b>	Directives de conservation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biosécurité et quarantaine pour les sites de reproduction.</li> <li>- Méthodologies de recensement.</li> <li>- Éradication des mammifères introduits des îles.</li> <li>- Conseils en matière de bonnes pratiques pour atténuer les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries.</li> <li>- Menaces de maladies et protocoles de biosécurité.</li> <li>- Ingestion de plastique.</li> </ul> Petites subventions et détachements de l'ACAP Information sur le statut et les tendances des populations d'espèces inscrites à l'ACAP.	L'information n'est pas fournie dans la langue requise.  Le/la scientifique n'appartient pas à une partie à l'ACAP et ne peut pas postuler pour les petites subventions et les détachements de l'ACAP.	La recherche scientifique est essentielle à l'avancement des objectifs de conservation de l'ACAP.  La recherche scientifique constitue la base des directives de conservation.  Les scientifiques des Parties à l'ACAP peuvent demander un financement par le biais du programme de petites subventions et de détachement de l'ACAP.  S'ils n'appartiennent pas à une partie à l'ACAP, les scientifiques peuvent collaborer avec d'autres scientifiques/institutions qui remplissent cette condition.	S'engager dans des recherches sur les espèces inscrites à l'ACAP qui contribuent à une meilleure compréhension des espèces de l'ACAP.  Augmentation du nombre de publications sur les espèces de l'ACAP.  Renforcement des capacités et collaboration entre les Parties.  Participation de la communauté scientifique à la Journée mondiale de l'albatros.

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>Canaux</b>	Site Web de l'ACAP Réseaux sociaux Conférences Réunions ORGP/CCAMLR Bulletin d'information de l'ACAP			
<b>Employés du gouvernement et des ONG</b>	Prochaines réunions de l'ACAP. Petites subventions et détachements de l'ACAP	Le fait que les États qui ne sont pas Parties à l'ACAP et certaines catégories d'organisations peuvent assister aux réunions de l'ACAP en tant qu'observateurs n'est pas connu.		Connaissance de l'ACAP et de ses travaux. Participer et promouvoir les événements de l'ACAP, tels que la Journée mondiale de l'albatros. Plaidoyer en faveur de l'ACAP au sein des gouvernements et des ONG.
<b>Canaux</b>	Site Web de l'ACAP Réseaux sociaux Réunions de l'ACAP Réunions ORGP/CCAMLR Conférences			
<b>PUBLICS SECONDAIRES</b>				
<b>ONG</b>	Directives de conservation : - Biosécurité et quarantaine pour les sites de reproduction. - Méthodologies de recensement.	Le fait que les ONG peuvent postuler pour participer à l'ACAP en tant qu'observateurs n'est pas connu.	Les ONG peuvent se fier à l'ACAP, qu'ils considèrent comme une organisation de confiance. Les ONG peuvent être en mesure de faire passer des messages sur la conservation	Sensibiliser à la crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels et aux solutions disponibles par le biais de leurs propres canaux de communication.

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Éradication des mammifères introduits des îles.</li> <li>- Conseils en matière de bonnes pratiques pour atténuer les captures accessoires d'oiseaux de mer dans les pêcheries.</li> <li>- Menaces de maladies et protocoles de biosécurité.</li> <li>- Ingestion de plastique.</li> </ul> <p>Petites subventions et détachements de l'ACAP</p> <p>Information sur le statut et les tendances des populations d'espèces inscrites à l'ACAP.</p> <p>Prochaines réunions de l'ACAP.</p> <p>Journée mondiale de l'albatros.</p>		<p>au grand public et aux gouvernements de manière plus directe que l'ACAP.</p>	<p>Plaider en faveur de la mise en œuvre des lignes directrices de conservation de l'ACAP.</p> <p>Partager « sur le terrain », par exemple avec les pêcheurs, les connaissances sur les lignes directrices de conservation et les mesures d'atténuation des captures accessoires et leurs bénéfiques.</p> <p>Amplifier la sensibilisation aux campagnes et aux opportunités de l'ACAP : Journée mondiale de l'albatros et petites subventions et détachements.</p>
<p><b>Canaux</b></p>	<p>Site Web de l'ACAP Réunions de l'ACAP Bulletin d'information de l'ACAP Réseaux sociaux</p>			

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>Média</b>	<p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux</p> <p>Crise de conservation des albatros et des pétrels et rôle de l'ACAP dans la coordination des solutions.</p> <p>Journée mondiale de l'albatros.</p> <p>Résultats de publications scientifiques présentés dans un format digeste.</p>	<p>Difficile de se frayer un chemin dans un paysage médiatique encombré avec des informations concurrentes.</p> <p>Défi pour établir de bons contacts avec les médias – dans l'ensemble des 13 Parties.</p>	<p>Les médias traditionnels ont une portée très large, en particulier auprès du grand public.</p> <p>Possibilité d'établir des contacts avec les médias au fil du temps.</p> <p>Médias spécialisés : publications de niche et podcasts par exemple.</p>	<p>Couverture de la crise de conservation à laquelle sont confrontées les espèces inscrites à l'ACAP (et des solutions à y apporter).</p> <p>Couverture de la Journée mondiale de l'albatros (WAD)</p> <p>Couverture des résultats de publications scientifiques sur les espèces de l'ACAP.</p>
<b>Canaux</b>	<p>Communiqués de presse</p> <p>Site Web de l'ACAP</p> <p>Courriel</p>			
<b>Pêcheurs</b>	<p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Conseils en matière de bonnes pratiques pour la réduction des captures accessoires d'oiseaux de mer.</p> <p>Fiches pratiques et lignes directrices sur l'atténuation.</p> <p>Guide d'identification des oiseaux de mer.</p>	<p>Le Conseil en matière de bonnes pratiques n'est pas fourni dans la langue requise.</p> <p>Facteurs socio-économiques.</p> <p>Méfiance ou inquiétude face à une éventuelle ingérence dans leurs moyens de subsistance.</p>	<p>Un écosystème sain est favorable à des stocks de poissons sains, ce qui est aussi favorable à la position économique des pêcheurs.</p>	<p>Adopter des mesures d'atténuation des captures accessoires d'oiseaux de mer</p> <p>Devenir un défenseur de la conservation des albatros.</p> <p>Recueillir des données précises sur les captures accessoires d'oiseaux marins et les soumettre au portail.</p>
<b>Canaux</b>	<p>Réseaux sociaux</p> <p>Événements avec des ONG/ORGP/ gouvernements (ateliers sur la réduction des captures accessoires, par exemple)</p> <p>Site Web de l'ACAP</p>			

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>Amateurs d'oiseaux</b>	<p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Informations sur les albatros, les pétrels et la crise de conservation à laquelle ils sont confrontés.</p> <p>Journée mondiale de l'albatros.</p>	L'ACAP et ses travaux ne sont pas connus.	<p>Les amateurs d'oiseaux sont passionnés et peuvent être de grands défenseurs de l'ACAP.</p> <p>Sensibiliser à la crise de la conservation et plaider pour des mesures afin d'y faire face.</p>	<p>Accroître le profil et la sensibilisation aux travaux de l'ACAP et aux espèces qui y sont inscrites.</p> <p>Participation à des événements clés tels que la Journée mondiale de l'albatros et amplification des messages clés.</p> <p>Plaidoyer en faveur des mesures de conservation de l'ACAP.</p>
<b>Canaux</b>	<p>Réseaux sociaux Site Web de l'ACAP Médias traditionnels</p>			
<b>Défenseurs de l'environnement</b>	<p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Informations sur les albatros, les pétrels et la crise de conservation à laquelle ils sont confrontés.</p> <p>Journée mondiale de l'albatros.</p>	L'ACAP et ses travaux ne sont pas connus.	<p>Les défenseurs de l'environnement sont passionnés et peuvent plaider en faveur des mesures de conservation de l'ACAP.</p> <p>Sensibiliser à la crise de la conservation et plaider pour des mesures afin d'y faire face.</p>	<p>Accroître le profil et la sensibilisation aux travaux de l'ACAP et aux espèces qui y sont inscrites.</p> <p>Participation à des événements clés tels que la Journée mondiale de l'albatros et amplification des messages clés.</p> <p>Plaidoyer en faveur des mesures de conservation de l'ACAP.</p>
<b>Canaux</b>	<p>Réseaux sociaux Site Web de l'ACAP Médias traditionnels</p>			

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
<b>PUBLICS TERTIAIRES</b>				
<b>Grand public</b>	<p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels.</p> <p>Journée mondiale de l'albatros.</p>	<p>L'ACAP est rarement évoqué dans les médias, il est donc possible que le grand public ne connaisse pas l'accord.</p> <p>Les oiseaux de mer sont moins connus et/ou aimés que les autres animaux aux yeux du public.</p>	<p>Lorsque suffisamment de personnes se rassemblent, le grand public peut collectivement influencer les décideurs sur les mesures de conservation.</p>	<p>Meilleure connaissance des espèces inscrites à l'ACAP et des menaces auxquelles elles sont confrontées.</p> <p>Participation à des événements clés tels que la Journée mondiale de l'albatros et amplification des messages clés.</p> <p>Plaidoyer en faveur des mesures de conservation de l'ACAP.</p>
<b>Canaux</b>	<p>Réseaux sociaux Médias traditionnels Site Web de l'ACAP</p>			
<b>Éducateurs</b>	<p>Informations intéressantes et éducatives sur les albatros et les pétrels et leur rôle dans l'écosystème marin.</p> <p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels.</p>	<p>Les programmes scolaires varient d'un pays à l'autre et, dans certains cas, il n'y a pas de place pour des thèmes supplémentaires.</p> <p>Les éducateurs pourraient ne pas avoir le temps d'ajouter des activités supplémentaires pendant les heures de cours.</p>	<p>Éduquer les générations à venir sur les albatros et les pétrels.</p> <p>Sensibilisation à l'ACAP et aux mesures de conservation visant à protéger les espèces.</p>	<p>Sensibiliser sur les espèces inscrites à l'ACAP et leur importance pour les écosystèmes marins.</p> <p>Participation à des événements clés tels que la Journée mondiale de l'albatros et amplification des messages clés.</p> <p>Sensibiliser au rôle de la science dans la compréhension des espèces</p>

Catégorie de public	Besoins en matière d'information	Défis	Moteurs	Action souhaitée
				inscrites à l'ACAP, des menaces auxquelles elles sont confrontées et dans l'élaboration de solutions.
<b>Canaux</b>	Réseaux sociaux Médias traditionnels Site Web de l'ACAP			
<b>Enfants</b>	<p>Informations intéressantes et éducatives sur les albatros et les pétrels et leur rôle dans l'écosystème marin.</p> <p>Connaissance de l'ACAP et de ses travaux.</p> <p>Crise de conservation à laquelle sont confrontés les albatros et les pétrels.</p>	<p>Le site Web et contenu de l'ACAP ne sont généralement pas adaptés aux enfants.</p> <p>Les explications de l'ACAP peuvent être trop techniques pour les enfants.</p>	<p>Sensibilisation accrue aux albatros et aux pétrels et aux menaces auxquelles ils sont confrontés.</p> <p>Donner aux enfants l'idée de poursuivre une carrière dans les sciences et la conservation.</p>	<p>Sensibilisation accrue aux espèces inscrites à l'ACAP et à leur importance pour les écosystèmes marins.</p> <p>Influence sur les questions de conservation entre amis et en famille.</p> <p>Participation à des événements clés tels que la Journée mondiale de l'albatros et amplification des messages clés.</p>
<b>Canaux</b>	Réseaux sociaux Médias traditionnels Site Web de l'ACAP			